

FRAIS DE SCOLARITÉ		
1. Frais d'écolages	Montant annuel / monnaie: € 2022 - 2023	
Classes	élèves français	élèves étrangers
Maternelle : TPS - PS - MS - GS	4 335,00	4 795,00
Elémentaire : CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2	4 150,00	4 555,00
Collège : 6e - 5e - 4e - 3e	6 430,00	6 990,00
Lycée : 2nde - 1ère - Terminale	6 430,00	6 990,00
2. Autres frais de scolarité	Tarif - Famille	Tarif - Entreprise
Droit de pré-inscription	1 000,00	
Droit de première inscription	2 150,00	3 010,00
Droit d'inscription pour le second enfant	1 975,00	2 835,00
Droit d'inscription annuelle	185,00	260,00
Assurance scolaire	70,00	
Fournitures scolaires en maternelle	90,00	
Fournitures scolaires en élémentaire	70,00	
Frais d'examens DNB (classe de 3°)	25,00	
Frais d'examens BAC (classe de Première)	285,00	
Frais d'examens BAC (classe de Terminale)	390,00	
forfait surveillance/ Servicio asistencia a almuerzos	150,00	
Frais administratifs pour inscription après le 1er septembre	430,00	

Lors de l'inscription, une avance de 1000 € par élève sera demandée sur les droits de 1ère inscription. Cette avance permettra de "réserver" la place de l'élève jusqu'à l'inscription définitive.

Il existe un tarif dégressif sur les frais de scolarité pour les familles nombreuses d'école. La réduction s'applique aux élèves de primaire et de secondaire

- 5% pour le deuxième enfant
- 10% pour le troisième enfant
- 20% à partir du quatrième enfant

Inscription tardive - toute inscription faite pour l'année en cours - c'est-à-dire élève arrive dans l'Etablissement pendant l'année scolaire.